# CAUSSOU *infos*

**Bulletin d'information municipale de la commune de Caussou – N° 93 – Mai 2024**

## Edito

*Bonjour à toutes et à tous,*

*Parce que la vie a ses aléas et qu'elle sera toujours ainsi.*
*Faisons de notre vie un engagement, une lutte, une fédération.*
*Avec nos propres choix pour la mise en œuvre.*
*J'ai fait le choix de m'investir pour les autres. J'ai fait le choix d'être neutre avec vous.*
*Je vous écoute, je prends la mesure de vos attentes et sans jugement, j'interviens.*

*Aujourd'hui, à l'aune des élections européennes, je tiens à vous partager ces quelques réflexions.*
*Chacune, chacun l'interprète comme bon lui semble.*

**De Françoise Giroud (écrivaine et ancienne ministre de la Culture) :**
***« Ainsi commence le fascisme. Il ne dit jamais son nom, il rampe, il flotte, quand il montre le bout de son nez, on dit : C'est lui ? Vous croyez ? Il ne faut rien exagérer ! Et puis un jour on le prend dans la gueule et il est trop tard pour l'expulser. »***

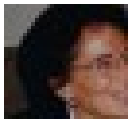

**N'oublions jamais l'histoire :**
**1er août1944, de Anne Frank / Journal**
***« À peine idéalismes, rêves, belles espérances ont-ils le temps de germer en nous, qu'ils sont aussitôt atteints et totalement dévastés par l'épouvante de la réalité. »***

*Réfléchissons maintenant à nos choix car ils créeront demain. Faisons-le pour nos enfants.*
*J'espère vous voir nombreux à nos rassemblements associatifs et au vote du dimanche 09 juin.*
*Je vous souhaite un très bel été.*
*Prenez soin de vous et de ceux que vous sont chers.*

*Anne LAPLUME,*
*Maire de Caussou et Savenac*

Rédaction édito par Anne LAPLUME, autres articles par Suzanne PONT

# BUDGET
# Les résultats 2023
# et les chiffres clés du budget 2024

*Réuni le 12 avril, le conseil municipal a approuvé à la majorité les comptes 2023 et le budget primitif 2024 de la commune.*

## RESULTAT BUDGETAIRE 2023

*Dans la section fonctionnement, les recettes se sont élevées à 97.957,31 € et les dépenses à 94.519,76 € soit un excédent de 3.437,55 €.*

*En ce qui concerne les investissements on notera 8.851,42 € de recette et 39.916,31 € de dépenses soit un déficit de 31.064,89 € qui devrait être comblé lorsque les subventions accordées seront versées.*

*Avec le report des exercices précédents le montant de la trésorerie au 31 décembre 2023 est de 23.539,83 €.*

## BUDGET PRIMITIF 2024

*Voici les chiffres clés à retenir :*

### Fonctionnement

***111.678 € pour les recettes***
*+ 23.539.83 € d'excédent de fonctionnement de 2023*
***Soit un montant de 135.217.83 €***

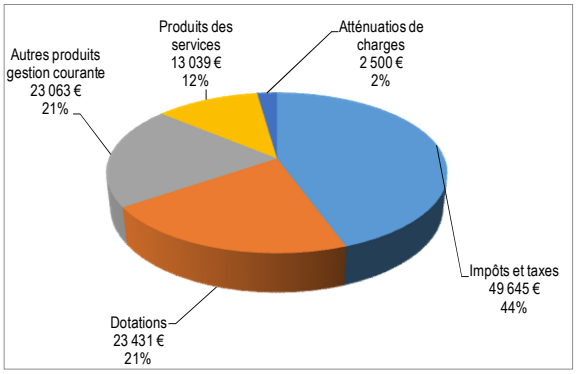


***116.979 € pour les dépenses***
*(18.238,83 € seront transférés au budget d'investissement)*

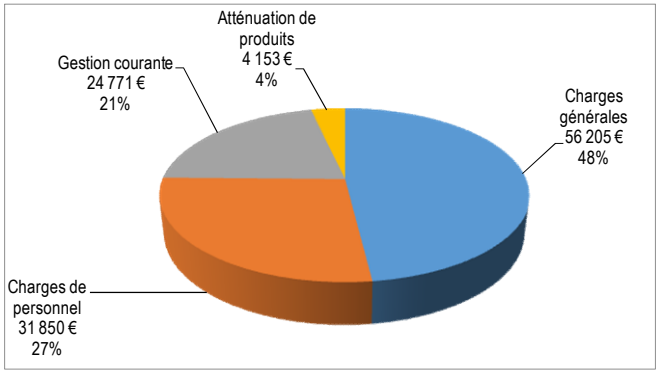


### Investissements

*Les dépenses principales s'élèveront à 80.261,83 € et concerneront le réseau pluvial réalisé fin 2013 (59.980 €), la réfection des piliers de l'église (5.598.83 €), l'adressage (3.880 €), les travaux dans les logements communaux (10.000 €) et l'achat de tables pour les associations (803 €).*

*Des demandes de subventions FDAL et DETR ont été réalisées.*

*Le conseil municipal s'est également penché sur les* ***dotations aux associations*** *:*

- *Pêche : 250 €*
- *Chasse : 100 € (pas de demande ?)*
- *CCAC : 300 €*
- *Amicale des Pompiers : 50 €*
- *Comité des fêtes : 2.000 €*
- *Le clocher de Caussou et Bestiac : 200 €*
- *Fondation du patrimoine : 50 €*
- *Chioula Activité Nature : 50 €*
- *ETRE LA ASP ARIEGE : 20 €*

*Les* ***taux d'imposition 2024*** *ne subiront pas d'augmentation : taxe habitation 9 %, taxe foncière (bâti) 35,94 % et taxe foncière (non bâti) 205 %.*

*Le détail de ce budget est consultable à la mairie.*

Rédaction édito par Anne LAPLUME, autres articles par Suzanne PONT

# Point sur les travaux

## Réseau d'eau

*Les travaux sur le réseau d'eau à Caussou se sont déroulés du 11 septembre à fin décembre 2023. En décembre le goudronnage a également été réalisé sur le chemin d'Andarrios et la place St Jean Baptiste. Toutes les tranchées réalisées sur la route départementale ont été colmatées avec de l'enrobé à chaud.*

*A partir de janvier, la Société Réseaux à repris les travaux du Couillet jusqu'à Savenac avec toujours les mêmes problèmes de canalisations non répertoriées qu'il faut éviter de détériorer, les gros rochers nichés au milieu du passage, et toutes sortes de petits incidents qui occasionnent des pertes de temps.*

*Afin de maintenir la distribution d'eau, une conduite volante sur laquelle ont été basculés les branchements a été installée. Les usagers n'ont donc pas manqué d'eau mis à part quelques coupures de courte durée.*

*Le goudronnage a pu ensuite reprendre à Caussou autour de la chapelle et à Savenac sur tout le chemin depuis le Couillet jusqu'à la fontaine.*

## Eclairage

*Fin mars, ENEDIS a remplacé deux poteaux en bois par des poteaux en béton dans le virage au niveau de la maison de Christian et Evelyne CLANET.*

## Elagage tilleuls

*Le 10 avril, malgré les rafales de vent, les salariés de VVM ont terminé l'élagage des tilleuls de la place St Jean Baptiste. Les branches ont été broyées et stockées et seront utilisées pour le paillage des plantations.*

*L'élagage de la cime des platanes qui n'avait pu être terminé en 2023, le gabarit de la nacelle louée étant insuffisant, sera réalisé par VVM à l'automne 2024.*

## Achat tables

*13 tables ont été achetées et sont stockées au local du Comité des fêtes. Elles sont à disposition de toutes les associations du village.*

## Espace convivialité

*Le gazon a été semé et, copieusement arrosé, il pousse bien. Bientôt les tables pourront être mises en place…*

*Le terrain de pétanque a été délimité, des lavandes et des aromatiques ont été repiquées dans les bordures.*

*L'osier tressé, cadeau du Conseil Départemental dans le cadre du concours des villes et villages fleuris a trouvé sa place sur le talus.*

*A suivre….*

Rédaction édito par Anne LAPLUME, autres articles par Suzanne PONT

# Remerciements pour la restauration du réseau d'eau potable de Caussou-Savenac

*Le 19 avril, Mme Christine TEQUI, Présidente du SMDEA et Présidente du Département, Mme Martine FROGER, Députée de la 1ère circonscription de l'Ariège, M. Alain NAUDY, Conseiller départemental étaient invités par la Maire de Caussou pour une visite sur site des travaux réalisés sur une partie du réseau d'eau potable de Caussou et Savenac. Le directeur de la Société Réseaux, M. ERBISTI, la responsable ingénierie du SMDEA, Mme Sandra RODIERE et l'agent technique du SMDEA, M. Frédéric LAURENT étaient également présents et ont pu fournir les informations techniques si nécessaires.*

*Les participants se sont ensuite rendus à la salle des fêtes où les attendaient les habitants de Caussou et Savenac.*

*Après l'intervention et les remerciements d'Anne LAPLUME, A. NAUDY, C. TEQUI et M. FROGER ont tour à tour pris la parole alternant leur engagement politique, la défense des valeurs européennes et ont rappelé l'importance qu'ils accordent au contact direct avec la population.*

*L'importance de la préservation de la ressource en eau a été largement évoquée. Le coût des travaux réalisés dans notre village s'est élevé à 350.000 €. Une nouvelle tranche pourra certainement être envisagée dans les années à venir.*

*C. TEQUI a également rappelé qu'avec le déploiement de la fibre optique, le réseau de cuivre utilisé pour accéder à la téléphonie fixe est appelé à disparaître d'ici les années 2030. Il est donc recommandé à tous, même les non-utilisateurs d'Internet de passer la fibre le plus rapidement possible.*

*Après avoir répondu aux questions de l'assistance, les discussions se sont poursuivies autour d'un apéritif dinatoire.*

# Plus de 110 cyclistes traversent Caussou !!!

*Effervescence inhabituelle le samedi 4 mai en début d'après midi sur la route du col de Marmare et la traversée de Caussou. En effet, la 4ème étape de la 46ème édition de la Ronde de l'Isard était de passage à Caussou. Cette course de renom se déroule sur 5 jours sur les routes de l'Occitanie et est ouverte aux jeunes coureurs de 19 à 22 ans venus de plusieurs pays et même de continents différents.*

*La 4ème étape de 122 kilomètres conduisait les cyclistes de Lavelanet au Plateau de Beille. Ce sont plus de 110 cyclistes répartis en 20 équipes.*

# Bonne retraite Serge…

*Une page se tourne. Même s'il pensait continuer encore un peu, Serge DE LAPENA, employé communal depuis 2013, a fait valoir ses droits à la retraite. Celle-ci est officielle depuis le 1er janvier 2024.*

*Chargé de l'entretien courant du domaine public et du bâti communal, il a été amené à effectuer des tâches très variées, allant entre autres de la maçonnerie à la peinture, de l'entretien de la voirie à celui des espaces verts et du cimetière, de l'organisation des décorations de Noël : Serge est un bricoleur !!!*

*Il a contribué au nettoyage et à l'embellissement du village avec ses créations de personnages en bois et en métal. Les nombreux commentaires des visiteurs qui félicitent la "beauté de ce petit village" lui sont grandement dus*

*Dans une fonction d'ouvrier communal d'un village de montagne comme Caussou, il y a notamment le déneigement qui est un point important du travail. De ce côté-là aussi, il a fait preuve d'une grande disponibilité, arrivant tôt et repartant tard s'il le fallait.*

*Il a été également très apprécié des associations auxquelles il n'hésitait pas à rendre service lors de la préparation des manifestations et de la population auprès de laquelle il s'est toujours rendu disponible s'il le fallait.*

**Rédaction édito par Anne LAPLUME, autres articles par Suzanne PONT**

*Les conseillers municipaux, les Caussounnais s'associent à la Maire pour remercier Serge pour son travail, son dévouement, sa gentillesse et lui souhaitent à présent de bien profiter de son temps libre.*

*Une page se tourne Aujourd'hui, il entre dans une nouvelle vie, celle d'une retraite méritée mais il lui reste de très belles années à profiter de la vie entouré de la famille et des amis.*

*Bonne retraite Serge !!!*

## … et bienvenue Anne

*Suite au départ de Serge DE LAPENA, la commune se retrouve en situation de recruter un nouvel employé communal, les travaux d'entretien dans le village comme le nettoyage des rues, l'entretien des espaces verts entre autres ne peuvent guère attendre en ce début de printemps.*

*Ainsi, à compter du 4 mars 2024, le poste vient t'il d'être pourvu avec l'embauche d'Anne MERIENNE en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi.*

*Anne travaille à temps partiel à raison de 14 heures par semaine, le mardi de 14 h à 17h30 et les mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12h30 .Elle est en charge de l'entretien de l'espace public (rues, cimetière), du fleurissement du village, des petits travaux de peinture, de réparation… Une formation a été organisée pour lui permettre d'obtenir le CACES et pouvoir ainsi utiliser le tracteur. Afin de mutualiser les coûts, cette formation a été réalisée à Caussou avec des employés de Prades et Orgeix.*

*En attendant c'est à la brouette que notre cantonnière a pris en main avec beaucoup de bonne volonté et de rigueur le nettoyage du pourtour de l'église et des rues du village. Les résultats sont déjà très visibles et les retours des habitants positifs.*

*Nous souhaitons à Anne réussite et épanouissement dans ce nouveau poste.*

## L'opération "adressage" arrive à son terme

*En ce début d'année, l'opération "adressage" arrive à son terme. Le travail de dénomination des voies et de numérotation des parcelles où sont construites les habitations entre dans la dernière phase, ainsi 17 voies ont été nommées à Caussou et 4 à Savenac avec 123 numéros attribués.*

*Pour que la procédure soit totalement aboutie, il reste maintenant à installer les plaques de numéros et de rues.*

*La commune a installé les plaques indiquant les noms des rues et les numéros des locaux communaux.*

*En revanche, il appartient à chaque propriétaire de mettre en place son propre numéro de façon visible depuis la rue.*

*Les plaques de numéro ont été distribuées aux résidences principales et aux résidences secondaires qui possèdent des boites aux lettres règlementaires.*

*Les propriétaires de résidences secondaires qui n'ont pas eu leur numéro ont été informés et devront contacter Suzanne qui le leur remettra lors de leur prochain passage à Caussou ou Savenac.*

## Recensement : ce qu'il faut retenir des derniers chiffres de l'INSEE

*Le recensement de la population s'est déroulé du 18 janvier au 24 février 2024. L'agent recenseur, Gérard FONTA et le coordonnateur, Suzanne PONT, ont collecté les données officielles de la population de la commune.*

*A l'issue de cette opération, qui est actuellement réalisée tous les 5 ans pour les communes de moins de 10.000 habitants, l'INSEE nous a communiqué les informations suivantes :*

- *Nombre d'habitants : 55*
- *Nombre de résidences principales : 31*
- *Nombre de résidences secondaires : 68*

*En 2021, Caussou comptait 44 habitants, en diminution de 32 % par rapport à 2015. Le village avait connu un pic de population de 506 habitants en 1836.*

**Rédaction édito par Anne LAPLUME, autres articles par Suzanne PONT**

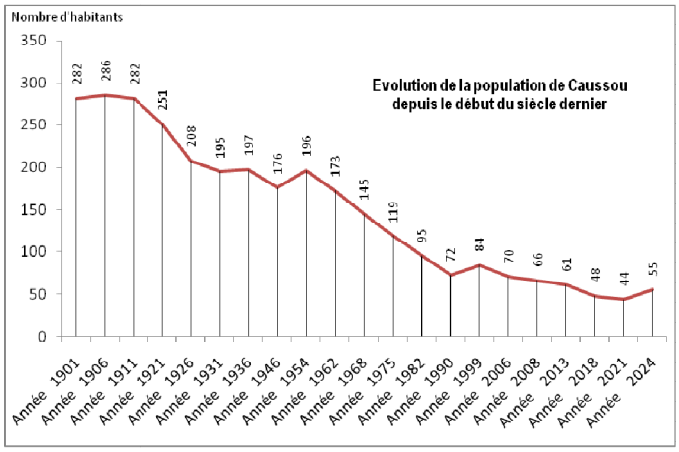


# Traitement des biodéchets

*Afin de répondre à la Loi AGEC 2024 (Anti-Gaspillages pour une Économie Circulaire), depuis le 1er janvier tous les foyers, entreprises et collectivités doivent trier leurs déchets biodégradables. Cette obligation vise à réduire l'empreinte carbone et à favoriser une gestion plus responsable des déchets.*

*Ces biodéchets représentent le tiers de notre poubelle d'ordures ménagères et sont issus des restes de table et de cuisine, comme les épluchures de légumes, le marc de café, le thé, les coquilles d'œufs… ainsi que les déchets de jardin.*

*En Haute Ariège, le gaspillage alimentaire représente 23,8 kgs par an et par habitant soit environ pour un foyer 400 € par an.*

*Ces ordures ménagères sont incinérées ou enfouies, avec des coûts de transport et de traitement très important.*

*Le traitement par compostage in situ permettra de limiter ces coûts et de rendre à la terre ce qu'elle produit.*

*Tous les biodéchets doivent donc être triés à la source. La réglementation oblige les collectivités à proposer des solutions aux habitants.*

*Pour ceux qui peuvent réaliser le compostage à leur domicile et ne possèdent pas encore de composteur, la Communauté de Commune de Haute Ariège met en vente à 8 € des kits de compostage (composteur + bioseau) à retirer les mardis et jeudis au service technique.*

*Pour les autres, la mairie va mettre à disposition un composteur partagé en bois sur le parking de la salle des fêtes.*

## QUE PEUT-ON METTRE DANS UN COMPOSTEUR ?

**Matières « vertes » :**
Épluchures et restes de fruits et de légumes. Fruits et légumes abîmés. Marc, filtres et dosettes de café. Thé en sachet ou en vrac. Restes de repas d'origine végétale (riz, pâtes, légumes).

**Matières « brunes » :**
Tonte séchée, fleurs et plantes fânées, feuilles mortes, broyat de bois et brindilles, copeaux de bois, paille, herbe sèche, coquilles de fruits secs, cartonnettes, sachets en papier et journeaux déchirés, coquilles d'œufs broyées, boîtes d'œufs en carton.

**Deux avantages offerts par le compostage :**
**réduire la production de ses déchets, tout en produisant son propre engrais**

Rédaction édito par Anne LAPLUME, autres articles par Suzanne PONT

# Concours villages fleuris 2024

*Chaque année, le concours Villes et Villages Fleuris, organisé par le conseil Départemental, récompense l'engagement des communes françaises en faveur de l'amélioration du cadre de vie et les encourage à continuer leurs efforts pour embellir et valoriser leur environnement, tout en promouvant un cadre de vie agréable pour leurs habitants et visiteurs..*

*Avec le printemps, l'édition VVF 2024 est lancée : l'inscription a été réalisée et un jury de 3 personnes viendra nous rendre visite début juillet !*

*Les plantations ont été faites dans les jardinières et au bord des chemins mais la météo un peu capricieuse de ce mois de mai ne nous aide pas beaucoup. Depuis quelques années déjà, dans une logique de développement durable, le jury des VVF nous demande de sortir du fleurissement classique très consommateur de main-d'œuvre et d'eau pour tendre vers un fleurissement dit «durable» de plantes vivaces, démarche destinée à préserver les ressources et limitant les impacts sur l'environnement.*

*Nous avons pu constater, cette année encore, que certains d'entre vous ne nous avaient pas attendus pour fleurir la rue près de chez eux, sur un trottoir, près d'une fontaine… Sachez que tous les efforts contribuant à l'embellissement du village sont appréciés à leur juste valeur que ce soit pour le fleurissement, le nettoyage, la rénovation, etc….*

*Quelques efforts restent toutefois encore à fournir et le problème des incivilités est un sujet qui nous concerne tous même si curieusement personne ne se sent jamais responsable. La municipalité déplore que des encombrants soient encore déposés près des poubelles, que des sacs jaunes traînent sur la place de l'Oulm près de containers, que des déjections canines ornent toujours les trottoirs, que des barrières soient régulièrement cassées…. Heureusement, ces évènements sont marginaux et cela n'affecte pas la motivation de la population pour avoir un beau village fleuri où il fait bon se promener.*

# Elections européennes

*Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin 2024 de 8 h à 18 h dans la salle de la mairie. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour.*

*Tous les 5 ans, les citoyens des pays de l'Union européenne élisent leurs représentants qui siègent au Parlement européen à Strasbourg.*

*On compte aujourd'hui 705 représentants européens dont 79 pour la France. Ils seront 720 lors du prochain mandat. A partir de 2024, 81 élus représenteront la France.*

*Le rôle des représentants au Parlement européen est de **formuler**, **discuter** et **voter** les textes législatifs au niveau européen.*

*Voter est toujours important, que ce soit au niveau local, national ou européen. Il s'agit d'une excellente occasion de donner votre avis sur les sujets qui vous intéressent. C'est un moment unique qui nous permet à tous de décider collectivement de l'avenir de l'Union européenne.*

*Plus nous sommes nombreux à voter, plus la démocratie se renforce !!!*

# Logements

*Début avril, Christopher RAYSSEGUIER, Lucille HUET et leurs deux enfants, locataires de l'appartement du presbytère côté route nous ont quittés pour s'installer dans leur nouvelle maison. Bon vent à eux …*

*Géraldine RAUZY et ses deux enfants vont s'installer dans cet appartement très prochainement. Nous leur souhaitons la bienvenue*

Rédaction édito par Anne LAPLUME, autres articles par Suzanne PONT

# Nécrologie

*C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que nous avons appris le décès de Paulette SURRE née ROUAN le samedi 16 mars dernier à l'âge de 81 ans.*

*Née à Caussou le 28 janvier 1943, Paulette était la fille de Pierre et Germaine ROUAN et a passé son enfance au Breilh entourée de ses deux frères Gilbert et Jean Marc. Elle a fréquenté l'école du village puis, désireuse de partir de la campagne pour vivre de nouvelles expériences en ville, elle s'installe à Toulouse pour étudier la couture.*

*C'est là qu'elle rencontre « son promis » en la personne de René SURRE qu'elle épousera en 1965. L'année prochaine, ils allaient fêter leurs noces de diamant et célébrer 60 ans de mariage.*

1er rang au fond de gauche à droite : Paul ROUGE – Blanche PUERTAS – Salvador FERNANDEZ – Guy LAMARQUE – Christiane ROUAN – Paulette ROUAN – Marie Sol SAN SEBASTIAN
2ème rang de gauche à droite : Marcel CLANET – Jean Baptiste ROUGE – Robert CLANET – Léon FERRAND – Max ROUGE – Gabrielle RAUZY – Georges COUGUL
3ème rang (devant) de gauche à droite : Danielle ROUAN – Francine PONT – Pierre ROUGE – Gilbert ROUAN – Jeanine PAGES – Guy MARCAILLOU – Michel FERRAND - Maurice PARRAUD
Institutrice : Mme PAGES Claire

*Ils s'installent à St Jean de l'Union, près de Toulouse et y élèvent leurs quatre enfants, Joëlle née en 1969, Pascal en 1971 puis les jumelles Céline et Carole en 1975 qui leur donneront cinq petits enfants Fabien, Arnaud, Dylan, Matéo et Anton et quatre arrières petits enfants Enzo, Milla, Inaya et Joëlle.*

*Mère aimante et généreuse, Paulette s'est sentie inutile quand, la même année, ses trois premiers enfants ont quitté le nid familial pour s'installer en Ariège. A partir de 1993, Souffrant de dépression, elle a été plusieurs fois hospitalisée. Le décès de sa fille ainée Joëlle, l'accident vasculaire de son mari, le décès de son beau frère Bernard ont aggravé son état. De plus en plus d'acquisitions étaient perdues et un diagnostic de maladie Alzheimer est tombé suivi d'une dégénérescence cérébrale.*

*Le couple a alors vendu la maison de cœur de Caussou, rénovée par René, pour s'installer définitivement à St Jean ou René secondé par les aides médicales, infirmières, auxiliaires de vie a pu plus facilement s'occuper d'elle. En 2023, épuisé, René a dû se résoudre à placer Paulette dans une maison de retraite à laquelle elle s'est très bien adaptée grâce à sa douceur, sa gentillesse, son sourire, son air apparemment paisible qui lui ont permis de bien s'entendre avec les autres résidentes et le personnel.*

*Malheureusement le 7 mars dernier, une fracture du fémur consécutive à une chute a nécessité une intervention chirurgicale suivie de plusieurs complications et Paulette, le 16 mars, s'en est allée discrètement dans son sommeil.*

*Ses amis garderont d'elle le souvenir d'une personne agréable, au caractère calme et apaisant, toujours prête à entreprendre une conversation avec qui voulait.*

*Nous lui dédions ces souvenirs amicaux en partageant la peine de sa famille, de ses proches et notamment de son époux qui s'est dévoué à ses côtés à qui nous adressons nos sincères condoléances.*

✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦

*Le 20 mars, c'est Denise ROUAN née PARRAUD qui a quitté les siens, dans la maison familiale de Luzenac, après un long combat contre la maladie qu'elle a mené avec courage et discrétion. Depuis quelques mois, son état de santé n'était pas bon. Il était devenu préoccupant ces derniers temps. La maladie, qui l'a gardée alitée longtemps en fin de vie, loin du voisinage mais de plus en plus proche de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, vient de la vaincre. Les soins les plus attentifs de sa famille et du corps médical n'ont rien pu faire.*

**Rédaction édito par Anne LAPLUME, autres articles par Suzanne PONT**

*Née en octobre 1927, Denise est partie à l'âge de 96 ans. Elle aura presque vécu un siècle !!!*

*Issue d'une famille de 5 enfants, elle a vécu enfance et jeunesse à Caussou.*
*En octobre 1950, elle épouse son presque voisin Marcel ROUAN de Savenac. De cette union sont nés trois enfants. La famille s'est aujourd'hui enrichie de cinq petits enfants et huit arrières petits enfants.*

*Denise s'est toujours consacrée à sa vie de famille et Marcel travaillait à la carrière de Trimouns. Ils étaient heureux tout à côté des enfants, s'adonnant aux plaisirs du jardin potager, du fleurissement de la maison, de recevoir, de partager une belle vie de famille et pour Denise de jouer son noble rôle de mamie*

De gauche à droite : Claudine BOURET – Philippe TOURROU – André ROUAN – Laurent RAUZY – Jeannette GENTIL – Germaine PONT – Lucienne PONT – Aimé PONT – Hélène MASCLE – Léon PONT – Marcel ROUAN – Denise PARRAUD – Yvette ROUAN – Odette AUDOUY – Sylvain PARRAUD - Jeanine PONT – Justin PONT

*Mais le bonheur est toujours entaché de grandes peines qu'elle a courageusement supportées. Elle a vu s'en aller ses parents, ses trois frères et sa sœur puis en 2019, c'est Marcel qu'elle perd et qu'elle est partie rejoindre plongeant dans la peine ses enfants, sa famille et ses très nombreux amis.*

*Ses obsèques, où se pressaient de nombreux habitants du village mais également des communes environnantes, ont été célébrées le 25 mars en l'église de Luzenac, suivies de l'inhumation dans le caveau familial. La famille, très affectée par cette disparition, a reçu de nombreux témoignages de soutien et de sympathie.*

*Nous nous souviendront de Denise et adressons à ses proches nos plus vives condoléances et les assurons de la part que nous prenons à leur peine.*

# La vie des associations

## Quelques photos des activités

***Le 20 avril 2024***

***Soirée choucroute***

***Organisé par l'Estanquet***

**e LAPLUME, autres articles par Suzanne PONT**

# A noter sur vos agendas

**PLANNING PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS ACTUELLEMENT PROGRAMMEES POUR 2024**

| | |
|---|---|
| Samedi 8 juin | Apéritif fontaine Andarrios<br>(Organisé par l'Estanquet) |
| Samedi 15 juin | Randonnée Prades – Comus – FLEURS DE LYS – Audouse – Prades + pique nique<br>(Organisé par l'Estanquet) |
| Vendredi 28 juin | Finale TOP 14 de Rugby (Grillades + match)<br>(Organisé par l'Estanquet) |
| Samedi 29 juin | Fête de l'été (Concours pétanque, restauration, buvette, animation enfants…)<br>(Organisé par le Comité des Fêtes) |

| | |
|---|---|
| Samedi 6 juillet | Randonnée Pic du Tarbesou et étang de Rabassoles + pique nique<br>(Organisé par l'Estanquet) |
| Dimanche 7 juillet | Concert avec la chorale « Les voix du cœur » de Niaux<br>(Organisé par la mairie) |
| Du vendredi 19 juillet au dimanche 21 juillet | UltraARiège (Organisé par l'AICA) |
| Du vendredi 26 juillet au dimanche 28 juillet | Fête locale (Organisé par le Comité des fêtes) |

| | |
|---|---|
| Samedi 10 août | Randonnée Sarrade – Sédars – Col de Gérabal + pique nique<br>(Organisé par l'Estanquet) |
| Dimanche 18 août | Concert à l'église<br>(Organisé par la mairie) |
| Samedi 14 septembre | Paella<br>(Organisé par l'Estanquet) |
| Octobre (date à définir) | Azinat<br>(Organisé par l'Estanquet) |
| Samedi 16 novembre | Moules / Frites<br>(Organisé par l'Estanquet) |

*Les informations sur ces activités seront données en temps voulu afin de rappeler les dates et permettre à ceux qui le souhaitent de s'inscrire.*

✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦

Un dicton de saison…..

Rédaction édito par Anne LAPLUME, autres articles par Suzanne PONT